

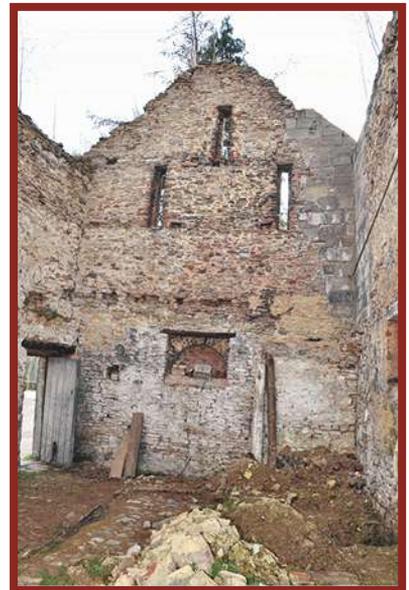
ÉCO-RÉNOVATION

d'une ruine en habitation unifamiliale

De par leurs nombreuses qualités, les matériaux naturels sont parfaitement indiqués pour la rénovation profonde d'un bâtiment. A fortiori quand ne subsistent plus que les murs. Découverte d'un projet original et 100 % éco-matériaux, intégré au mur d'enceinte du château de Lesve.

Texte et photos Denis Vasilov

Au départ, le bâtiment était dans un état peu engageant. Les débris de l'ancienne toiture, effondrée, encombraient l'intérieur de l'édifice. La végétation s'était également emparée de l'ensemble... Cette description quelque peu ingrate, avant travaux, passe sous silence le charme inouï du cadre environnant. La bâtisse fait en effet partie intégrante du mur d'enceinte du château de Lesve, situé sur les hauteurs de la vallée de la Meuse. Il s'agit d'un réel coup de foudre du maître d'ouvrage, âgé d'une cinquantaine d'années et sans enfant, qui a, dès le départ, une idée précise de ce qu'il souhaite : une rénovation en matériaux naturels, dans un esprit loft adapté à sa situation de célibataire.







1



2

1 / 2 / L'extension en ossature bois est recouverte d'une toiture plate végétalisée. Les trois étroites fenêtres verticales créent un écho visuel aux trois meurtrières présentes dans le pignon du bâtiment existant.

3 / Côté rue, le respect de l'authenticité a primé. Le portail d'entrée du château de Lesve se trouve un peu plus loin dans le mur d'enceinte.

LOFT MODULABLE

Le bâtiment existant a donc fait l'objet d'une réhabilitation complète. Le rez-de-chaussée accueille le hall d'entrée, le salon et la salle à manger. La salle de bains, le bureau et la chambre se situent à l'étage. L'absence de cloisons et le vide créé au-dessus du salon apportent le côté loft recherché. Afin d'offrir une modularité bienvenue au logement, ce vide pourra aisément être comblé dans le futur pour créer une deuxième chambre. Le bâtiment initial est complété par une extension construite contre le pignon sud-ouest. Ouverte sur la construction existante, celle-ci abrite la cuisine. Au total, la surface habitable est de 80m².

Le caractère double de la bâtisse se répercute visuellement, au niveau des interventions. Côté rue, le respect de l'authenticité a primé, avec pour seule modification le remplacement des châssis. Un petit changement de fonction apparaît toutefois: l'ancienne porte d'entrée, côté rue, est désormais une fenêtre. Du côté intérieur de l'enceinte, les changements sont plus nombreux. Le bâtiment a été ouvert vers l'extérieur, par le percement d'une baie vitrée et la création de l'extension.

INTIMITÉ PRÉSERVÉE

Un autre souhait du maître d'ouvrage était de conserver une intimité maximale face aux va-et-vient liés aux activités du château, dont le portail d'entrée se trouve à une vingtaine de mètres de l'habitation. L'extension, en ossature bois et avec une toiture plate végétalisée, est donc fermée visuellement aux regards extérieurs, via un détail architectural: les trois étroites fenêtres verticales de l'extension créent un écho visuel aux trois meurtrières présentes dans le pignon du bâtiment existant. Le bardage de cette extension est en robinier, un bois qui prendra une belle patine blanc-gris avec le temps, contrastant avec les rives et la «casquette» chapeautant la porte d'entrée, en zinc gris anthracite.

MATÉRIAUX NATURELS, TECHNIQUES MODERNES

Si l'aspect originel est bien respecté, l'intervention est aussi empreinte d'un côté contemporain. Le projet fait d'ailleurs largement appel aux techniques actuelles, comme l'explique l'architecte Amandine Brasseur: «L'intérieur du bâtiment existant est doublé à l'aide d'une ossature bois. Le vide entre l'ossature et le mur extérieur est isolé par de l'ouate de cellulose insufflée, d'une épaisseur minimale de 19 cm et pouvant aller jusque 30 cm, car les murs extérieurs du bâtiment ne sont pas parfaitement droits.»

Le bâtiment existant est par ailleurs couvert d'une nouvelle toiture en ardoises, également isolée avec 30 cm de cellulose. Côté extérieur, on retrouve une sous-toiture en fibre de bois et, à l'intérieur, un pare-vapeur sous une finition en panneaux Fermacell.

Une partie des fondations se trouvant à peine à 40 cm de profondeur, un nouveau complexe de dalle de sol a été créé pour renforcer la stabilité et la performance



énergétique du bâtiment. Les différentes couches se composent, dans l'ordre, d'un empierrement en verre cellulaire damé de minimum 20 cm, d'une dalle de béton armé de 20 cm, de panneaux isolants en liège de 12 cm recouverts d'un chauffage par le sol, et d'une chape mince avec, comme finition, un carrelage en grès imitation bois. Ce système de chauffage par le sol est de type «réactif», ce qui signifie qu'il atteint plus rapidement sa température de fonction qu'un chauffage par le sol standard, grâce à la mince épaisseur de chape.

/---



20

HISTOIRES DE RÉNOVATION

Un catalogue et une exposition pour inspirer vos projets de rénovation



- Tendances actuelles
- Matériaux naturels
- Solutions innovantes

Plus d'informations sur www.fai-re.eu

1 / Le vide confère un sentiment d'espace au salon. Dans une perspective durable, il pourrait être comblé pour créer une seconde chambre à l'étage.
2 / 3 / L'extension accueille une lumineuse cuisine blanche, ouverte sur la salle à manger et le salon aménagés dans le volume existant.
4 / 5 / Le contraste ocre/blanc, déjà présent au rez-de-chaussée, se retrouve à l'étage, où il attire le regard vers le plafond et les suspensions lumineuses dans une composition très graphique.



20 HISTOIRES DE RÉNOVATION

Le présent reportage fait partie d'un projet plus vaste : «20 histoires de rénovation». Envie de découvrir d'autres histoires, d'autres bâtiments, d'autres territoires, d'autres techniques? Vingt reportages relatant des rénovations réalisées en Wallonie et dans le nord de la France sont présentés au travers d'un livre (gratuit), d'une expo et d'un site web. Le but? Présenter les dernières techniques, les tendances de fond, les diverses solutions possibles, au croisement des défis énergétiques, du respect de l'environnement et du patrimoine, afin de vous inspirer dans vos projets de rénovation. Plus d'infos sur www.fai-re.eu



4

RÉALISATION

Amandine Brasseur Architecte
5170 Lesve (Profondeville)
081 40 03 64
www.ab-architecte.be

CHOIX DE RAISON ET DÉTAILS SOIGNÉS

L'eau chaude provient d'une chaudière gaz à condensation alimentée par une citerne enterrée. « Ce choix a été fait en premier lieu pour des raisons d'économies spatiales, le logement ne disposant pas d'un réel local technique, précise l'architecte. Ensuite, dans ce cas précis, une pompe à chaleur ne se justifiait pas d'un point de vue coût/performance, et il était difficile de combiner l'installation avec des panneaux photovoltaïques, vu le respect du caractère esthétique et l'orientation peu favorable des versants de toiture. »

Preuve de l'attention apportée aux détails: l'ossature en bois construite à l'intérieur du bâtiment existant a été doublée avec une maçonnerie en blocs de terre crue de 5 cm d'épaisseur, ce qui rajoute de l'inertie thermique et donc du confort à la construction. Au niveau esthétique, l'intérieur est traité différemment entre l'ancienne partie et la nouvelle. Les murs de la partie existante sont recouverts d'un enduit à l'argile de ton ocre, tandis que les murs de l'extension sont peints en blanc.

Si le gros œuvre a été réalisé par une entreprise générale, c'est le propriétaire qui a réalisé les travaux de finition et les techniques intérieures (électricité, chauffage, murs en terre crue, enduits, etc.). Afin de compléter l'isolation soignée, les châssis en aluminium sont pourvus de triple vitrage ultra-performant, et une ventilation mécanique double flux permet de ventiler l'habitation sans perte de chaleur.

En conclusion, ce projet s'inscrit dans une démarche contemporaine et respectueuse de l'environnement, en harmonie avec le cadre bâti existant. /



5

Article réalisé dans le cadre du projet Faire, avec le soutien du Fonds européen de développement régional.

